



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/06/2017

Dossier complet le :

19/07/2017

N° d'enregistrement :

8017-ARA-DP. 00616

1. Intitulé du projet

Extension du Pilote du site de Fareva La Vallée

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Fareva La Vallée

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bonnardel, Gilles, directeur EHS

RCS / SIRET

8 | 0 | 9 | 9 | 9 | 8 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 9 |

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
1 - Installations classées pour la protection de l'environnement	Projet au sein d'une installation déjà soumise à Autorisation mais entraînant le classement d'une nouvelle rubrique à Autorisation : Rubrique 2915 : Chauffage (Procédés de) utilisant comme fluide caloporteur des corps organiques combustibles 1. Lorsque la température d'utilisation est égale ou supérieure au point éclair des fluides, si la quantité totale de fluides présente dans l'installation (mesurée à 25°C) est : a) supérieure à 1000 litres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Fareva La Vallée souhaite réaliser l'extension du Pilote de son site.

L'objectif de cette extension est la réalisation d'étude de faisabilité pour de nouveaux principes actifs.

Actuellement le Pilote se trouve au niveau du Bâtiment 400 et comprend 3 réacteurs et des équipements process associés (filtre sécheur, broyeur...).

La production de principe actif au niveau du pilote est de faible quantité (de l'ordre du kilo).

Le projet futur, consiste à rajouter :

- 3 nouveau réacteurs et les équipements associés qui seront situés dans le bâtiment 400 existant;
- de nouvelles utilités (1 groupe froid, un stockage de fluide caloporteur, un laveur de gaz pour traiter les événements des nouveaux réacteurs, une zone de stockage d'azote liquide) qui seront situées sur une nouvelle plate-forme en béton à l'extérieur du bâtiment 400.

Au niveau du bâtiment 400, les nouveaux équipements seront installés sur un espace inoccupé du bâtiment existant à l'heure actuelle.

Des travaux seront réalisés pour la réalisation de la plate-forme bétonnée qui fera office de rétention pour les différentes utilités.

4.2 Objectifs du projet

Le pilote aura toujours la même fonction dans le futur à savoir, des études sur la faisabilité de nouveaux principes actifs, en faible quantité, avant la phase de production.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Lors de la phase travaux, les différents équipements seront installés soit dans un local du bâtiment 400 déjà existant à proximité du local du pilote existant, soit au niveau de la plate-forme en béton au niveau des utilités. La surface de la plate-forme bétonnée qui sera créée est de 60 m².

La durée des travaux d'aménagement pour l'extension du pilote est estimée à 200 jours.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation des nouveaux équipements est prévue courant octobre 2017.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Non applicable.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Dimension de la zone bétonnée	6 m x 10 m
Volume du nouveau réacteur 1	800 litres
Volume du nouveau réacteur 2	630 litres
Volume du nouveau réacteur 3	400 litres
Volume du stockage de therminol D12	quantité totale présente : 2000 litres (Réservoir de stockage de 520 litres)

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**928 Avenue Lavoisier Antoine
Z.I de Blavozy
43700 St Germin Laprade**Coordonnées géographiques¹**

Long. 4 5° 04 ' 88 " 1 Lat. 0 3 ° 96 ' 58 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non Pas d'évaluation environnementale réalisée sur le site Fareva La Vallée,
mais une étude d'impact réalisée dans le dossier de DAE de 2010.**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**¹

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi (Plan de Prévention des Risques Inondation) Saint Germain-Laprade - La tendre, approuvé le 19/10/2016. PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) lié au site de Fareva La Fallée (anciennement Laboratoires MSD-Chibret) approuvé le 18/12/2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet concerné par le risque inondation. Ce risque est pris en compte dans les nouveaux aménagements mis en place sur le site. Les nouveaux projets réalisés sur le site respectent les prescriptions indiquées dans le règlement du PPRI de la Trende.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'entrainera pas de risques sanitaires particulier étant donné les faibles volumes mis en jeu au niveau du pilote. De plus, les émissions pouvant être émises au niveau des nouveaux réacteurs seront traitées par un laveur de gaz afin d'éviter toute pollution atmosphérique.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les trafics liés au pilote sont l'approvisionnement des matières premières par camion. Le trafic ne sera pas augmenté de façon significative suite à l'extension du pilote. (5 camions par an en plus). Seule la livraison d'un réservoir d'azote de façon ponctuelle (en fonction de l'exigence du procédé testé au niveau du pilote), pourrait entraîner un flux de camion supplémentaire négligeable par rapport au trafic global du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bruit généré par les installations du projet ne dépassera pas les limites prescrites dans l'arrêté préfectoral de 2004 chapitres 12.1.3 à 12.1.5.

Emissions	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne générera pas d'émissions lumineuses supérieures aux émissions déjà produites par le site actuel.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra émettre des rejets dans l'air. Cependant, ces rejets seront très faibles par rapport aux rejets dans l'air déjà engendrés par le site. De plus, un système de laveur de gaz est mis en place sur les événements des nouveaux réacteurs afin de capter les polluants potentiellement présents dans les rejets gazeux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les phases aqueuses récupérées à l'issus des procédés mis en jeu au niveau du pilote sont toutes collectées avant d'être évacuées puis éliminées par une entreprise habilitée.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La rétention extérieure sera équipée d'un puisard et d'une vanne d'isolement pour permettre l'évacuation des eaux prioritairement au milieu naturel si aucune pollution n'est détectée. En cas de pollution, les liquides concernés seront pompés dans des conteneurs avant élimination en centre autorisé.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets générés par les procédés au niveau du pilote seront de 2 natures : - Les phases organiques, qui seront récupérées en conteneurs de 1000 litres - Les phases aqueuses qui seront également récupérées vers des conteneurs de 1000 litres. L'ensemble de ces déchets, organiques et aqueux, seront éliminés en centre de traitement autorisé.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet de demande d'autorisation temporaire (moins d'un an) pour une centrale d'enrobage à chaud de matériaux sur la commune de Blavozy a été déposé en 2017. L'Autorité environnementale a émis un avis sur ce dossier qui indique que l'impact sur l'environnement du projet peut être considéré comme réduit.

Les incidences du projet d'extension du pilote identifiées au 6.1 sont très réduites en raison du caractère "pilote" des installations (très faibles quantités mises en jeu) et en raison de mesures visant à limiter les effets comme la mise en place de laveur de gaz au niveau des rejets gazeux.

Ainsi, les incidences liées au projet d'extension du laboratoire pilote ne se cumuleront pas avec d'autres projets existants ou approuvés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir le dossier de Porter à Connaissance du projet présenté en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du présent formulaire, nous estimons que les impacts sur l'environnement liés à l'extension du pilote de Fareva La Vallée sont très réduits et que le projet peut être dispensé d'une analyse environnementale.

En effet, les activités réalisées au niveau du projet seront de même nature que celles déjà réalisées actuellement au niveau du pilote existant. Les quantités de produits mis en jeu sont très faibles puisqu'il s'agit d'opération de test sur des procédés au stade pilote.

De plus, l'ensemble des mesures déjà mises en place sur le site seront également appliquées pour limiter les rejets dans l'air (présence de laveur de gaz). L'ensemble des effluents seront collectés et traités et les déchets seront évacués puis traités par des organismes spécialisés.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Autre annexe transmise : le Porter à Connaissance remis à la DREAL concernant le projet d'extension du Pilote du site Fareva La Vallée.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint Germain Laprade

le, 22 juin 2017

Signature

Gilles BOUHARDEL - Directeur Sécurité, Hygiène, Environnement
44 Rue de la Vallée
21 000 Dijon - 038 000 0000
Tél. : +33 380 73 01 19
Fax : +33 380 56 02 00
E-mail : gilles.bouharde@fareva.com
Web : www.fareva.com

FAREVA®

uant sur le cadre ci-dessus



Ministère chargé
de
l'environnement

**Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

**Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734**

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro	Extension	Nom de la voie

Code Postal	Localité	Pays

Tél	Fax

Courriel	@

Personne morale

Adresse du siège social			
Numéro	928	Extensio n	Nom de la voie avenue Lavoisier
Fareva La Vallée Z. I. de Blavozy			

Code postal	4 3 7 0 0	Localité Saint Germain Laprade	Pays France

Tél	471016150	Fax

Courriel	gbonnardel.lavallee	@fareva.com

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande			
Nom	Bonnardel	Prénom	Gilles
Qualité	Directeur HSE		
Tél	471016139	Fax	
Courriel	gbonnardel.lavallee	@fareva.com	

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Le rôle de la co-maîtrise d'ouvrage est de faire évoluer le projet tout au long de sa durée.

Il s'agit d'un rôle stratégique et opérationnel.

Il consiste à assurer la coordination entre les différents acteurs du projet.

Il s'agit de garantir la qualité et la sécurité du projet.

Il consiste à assurer la gestion des risques et des changements.

Il s'agit de garantir la rentabilité et la durabilité du projet.

Il consiste à assurer la mise en œuvre et la maintenance du projet.

Il s'agit de garantir la satisfaction des clients et des utilisateurs.

Il consiste à assurer la transmission des connaissances et des compétences.

Il s'agit de garantir la sécurité et la santé des personnes.

Il consiste à assurer la gestion des ressources humaines et financières.

Il s'agit de garantir la qualité et la sécurité du travail.

Il consiste à assurer la gestion des risques et des changements.

Il s'agit de garantir la rentabilité et la durabilité du projet.

Il consiste à assurer la mise en œuvre et la maintenance du projet.

Il s'agit de garantir la satisfaction des clients et des utilisateurs.

Il consiste à assurer la transmission des connaissances et des compétences.

Il s'agit de garantir la sécurité et la santé des personnes.

Il consiste à assurer la gestion des ressources humaines et financières.

Il s'agit de garantir la qualité et la sécurité du travail.

Il consiste à assurer la gestion des risques et des changements.

Il s'agit de garantir la rentabilité et la durabilité du projet.

Il consiste à assurer la mise en œuvre et la maintenance du projet.

Il s'agit de garantir la satisfaction des clients et des utilisateurs.

Il consiste à assurer la transmission des connaissances et des compétences.

Il s'agit de garantir la sécurité et la santé des personnes.

Il consiste à assurer la gestion des ressources humaines et financières.

Il s'agit de garantir la qualité et la sécurité du travail.

Il consiste à assurer la gestion des risques et des changements.

Il s'agit de garantir la rentabilité et la durabilité du projet.

Il consiste à assurer la mise en œuvre et la maintenance du projet.

Il s'agit de garantir la satisfaction des clients et des utilisateurs.

Il consiste à assurer la transmission des connaissances et des compétences.

Il s'agit de garantir la sécurité et la santé des personnes.

Il consiste à assurer la gestion des ressources humaines et financières.

Il s'agit de garantir la qualité et la sécurité du travail.

Il consiste à assurer la gestion des risques et des changements.

Il s'agit de garantir la rentabilité et la durabilité du projet.

Il consiste à assurer la mise en œuvre et la maintenance du projet.